

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 JANVIER 2018

Procès-Verbal

Le 25 janvier 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Isabelle BITEAU a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Yannicka GRZESKIEWICZ et Denis DUPIC qui ont donné pouvoir.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Débat d'orientation Budgétaire,
- Affaires financières et travaux,
- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences,
- Questions diverses.

- **Débat d'orientation budgétaire**

Monsieur le Maire rappelle que le Débat d'orientation budgétaire n'est pas obligatoire dans les communes de moins de 3500 habitants, mais pour Maringues il est prévu dans le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Il doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget et il ne donne pas lieu à vote.

Monsieur le Maire rappelle le contexte financier contraint qui sera celui des collectivités territoriales dans les années à venir.

Pour 2018 le programme d'investissement sera le suivant :

- **Budget Annexe - Assainissement**

La station d'épuration sera terminée au 1^{er} semestre 2018. Le basculement de l'ancienne station à la nouvelle a été réalisé le 22 janvier 2018.

- **Budget principal**

Travaux effectués par le chantier d'insertion : différents travaux de rénovation leur seront confiés au fur et à mesure des besoins.

- Voirie :
 - Travaux de réfection du chemin de la croix de bois : le coût s'élève à 61 440 €HT, les travaux pourront démarrer fin avril/début mai.
 - Réfection des rues, routes et chemins : Monsieur le Maire souhaite que les services techniques et les membres du conseil lui fassent remonter les chantiers les plus urgents.
- Eclairage terrain de foot : 45 000 € HT pour les deux terrains, possibilité d'obtenir entre 5.000 et 10.000 € de subventions.
- Skate Park : le projet est à l'étude.
- Square du Poilu : Les travaux vont être réalisés en régie.
- Etudes :
 - Devenir du plan d'eau
 - Accessibilité pour travaux lourds
 - Faisabilité pour une rénovation/construction école
- Fenêtres gendarmerie : le coût estimatif des travaux est de 32.800€ HT, une subvention a été demandée au titre de la DETR.

Les membres du conseil soulignent notamment le mauvais état de plusieurs rues sur la commune.

- **Convention d'occupation précaire avec M. PRUDHOMME**

La Ville de Maringues est propriétaire de parcelles situées route de Thiers à Maringues. Monsieur Emile Prudhomme a déposé un permis de construire pour une maison d'habitation sur des parcelles mitoyennes.

Aujourd'hui la parcelle cadastrée section AM n°165, propriété de la ville, est enclavée, située en surplomb de la voie publique et donc difficilement accessible, c'est pourquoi la commune ne peut plus l'entretenir.

Une convention d'occupation précaire doit être conclue avec M. PRUDHOMME en échange de l'entretien de cette parcelle.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire**

- **SIEG - Travaux d'éclairage public Chemin de la Croix de bois**

Dans le cadre des travaux du Chemin de la croix de bois qui devrait intervenir avant l'été une convention doit être conclue avec le SIEG pour la mise en place de l'éclairage public.

L'estimation des dépenses s'élève à 9.600€ HT.

Conformément aux décisions prises par son comité le SIEG peut prendre en charge ces travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant H.T. auquel s'ajoute l'écotaxe soit 4800,72€.

Une réunion avec les riverains est programmée le 6 février 2018

Délibération adoptée à l'unanimité

- Recrutement de 2 Contrats à durée Déterminée pour accroissement temporaire d'activité :

Sur les 7 contrats aidés qui se trouvaient aux Services techniques tous arrivent à terme au cours du 1^{er} trimestre 2018.

Afin de pallier le manque de main d'œuvre et dans l'attente de recrutement d'un titulaire il est nécessaire de recourir à deux CDD de 35h aux services techniques.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Détours :

La convention avec le chantier d'insertion va être reconduite en 2018 sur les mêmes bases financières à savoir un montant maximum de 20 000 €.

- Les services vont bientôt vernir le trompe l'œil du passage entre la rue Sirmond et le boulevard du Chéry
- Les canalisations de la rue du Bouchet sont en train d'être remplacées par le SBL (Syndicat de la Basse Limagne).
- Des travaux vont bientôt intervenir sur les canalisations entre Sanat et Vensat par le SBL.
- L'alarme au complexe sportif est déjà opérationnelle sur deux sites (maison des Associations et Buvette de l'USM), les travaux se poursuivent pour les autres bâtiments.
- Les travaux ont démarrés pour le Square du Poilu

- **Commission Vie Scolaire et Cadre de Vie – Marianne ALZAIX – Adjointe**

- Le Père Noël a rendu visite aux enfants à l'école *le 22 décembre*.
- Suite aux dégâts des eaux les travaux ont été réalisés et la salle a été remise en place.

- **Bilan restaurant scolaire :**

Pour mémoire : En 2017 le ticket de cantine était à 4.20 € pour les enfants de Maringues et ceux ayant une obligation scolaire et de 5.10 € pour les adultes et les enfants habitant hors commune.

En 2017, les recettes sont de 60.696,60 € et les dépenses de 95.460,21 €.

La somme restant à la charge de la commune est de 34.763,61€ soit 2.48€ par repas.

- **Bilan TAP :**

Le total des dépenses est de 39.863,28€.

La commune perçoit un fond de soutien de 24.840 €.

Il reste donc à la charge de la commune la somme de 15.023,28€ soit 81,21 €uros par élève/an.

Monsieur le Maire signale qu'au sein de l'école un sondage laisse apparaître que les personnes interrogées sont largement favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Il faut cependant que cette décision soit validée en conseil d'école puis en conseil municipal.

- **Modification du tableau des emplois**

Suite à la réussite au concours d'un agent de l'école il y a lieu de supprimer son poste d'adjoint technique pour le remplacer par un poste d'ATSEM à compter du 1^{er} Mars 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Recrutement de 2 CDD pour accroissement temporaire d'activité au Groupe Scolaire :**
Contrat à Durée Déterminée de 26 heures/semaine

Le dispositif des contrats aidés n'ayant pas été renouvelé en début d'année, l'école est en sous-effectif ; C'est pourquoi il a été décidé de prolonger en CDD jusqu'au 10 juillet, deux agents qui sont actuellement en contrats aidés.

Délibération adoptée à l'unanimité

- **Recrutement de 1 CDD pour accroissement temporaire d'activité au Groupe Scolaire :**
Contrat à Durée Déterminée de 4 heures/semaine pour les TAP

Suite aux maladies de plusieurs agents des services et de l'association en charge des TAP il manque régulièrement entre 3 et 5 personnes pour l'encadrement, il a été décidé de recruter en CDD 1 personne pour remplacer à raison de 4 h par semaine à partir du 29 janvier 2018 et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Remboursement à la coopérative scolaire :

Suite à l'acquisition de tables de ping-pong pour l'école, des raquettes et des filets ont été achetés chez Décathlon pour la somme de 27.64 € TTC.

Ce fournisseur n'acceptant pas le paiement par mandat administratif, la facture a été réglée directement par la coopérative scolaire qui doit être remboursée de cette dépense.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint

Le bulletin municipal est arrivé en retard car l'imprimeur a eu des soucis techniques avec sa machine.

Il a été distribué par les agents municipaux.

- Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe

- **Le salon du livre** du 19 décembre s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Il y a eu beaucoup de visiteurs, des auteurs sympathiques. Une bonne journée pour tous. Remerciements à toutes les personnes de la commission qui ont été présentes toute la journée ainsi qu'à toutes celles qui ont apporté leur aide.

- **Expositions à venir :**

. Du 2 au 21 janvier : Michèle Chabrol « Mishab » collage numérique

. Du 22 janvier au 11 février : deux artistes de Moulins : Nicodi –peinture- et Jérôme Danikowski -sculpture métallique-

. Du 12 février au 3 mars : Michel Dessagne ne pouvant honorer son exposition, il est remplacé par Gilles Garmy qui fait de très belles photos.

La commission se réunira la semaine prochaine pour définir le programme de l'année à venir.

• **Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLÈRE – Adjoint**

A venir

- Vendredi 26 et samedi 27 janvier : Tournoi foot masculin USM – Salle Uranus
- Vendredi 02 et samedi 03 février : Tournoi foot féminin USM – Salle Uranus
- Dimanche 4 février : Loto de l'école Saint Joseph - Salle d'honneur.
- du samedi 03 au dimanche 25 février : Tournoi + de 35 ans du T.C.M – Au Complexe Sportif.
- Samedi 17 et dimanche 18 février : Fête des Bignottes à la Salle de Pont-Picot.
- Le 9, 10, 16, 17, 23, 24, 25 février : Théâtre - Salle Pro Patria

SPORTS ET ASSOCIATIONS

Du sable a été livré sur les terrains de foot. Il sera répandu dès que possible.

SOLIDARITE

- Le repas des aînés s'est tenu le 16 Décembre - 116 repas ont été servis, cette manifestation a été appréciée par les participants.
- 95 colis gourmands distribués aux aînés qui n'ont pas participé au repas.
- 142 colis de friandises aux résidents de l'ombelle.

Yves RAILLÈRE en profite pour remercier l'ensemble des personnes qui ont permis le bon déroulement de ces opérations qui demandent beaucoup de temps.

- Comité Syndical du SIAD - le 18 décembre, celui-ci est en bonne santé financière.
- Réunion du SBA - Le nombre de conseillers va être réduit à 83.

• **Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint**

- Vendredi 22 décembre 2017 : visite des illuminations de la ville avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, la commission vie scolaire et la commission Communication.
Les enfants souhaitent en 2018 décorer un quartier ou une place ; prévoir un budget pour les illuminations.
- Jeudi 18 janvier 2018 : visite du Skate Park du stade Philippe Marcombes à Clermont Ferrand.

Cette visite a permis de faire un point sur cette installation et de mieux connaître l'utilisation :

- ✓ Les structures en bois font beaucoup de bruit, à éviter près des habitations. De plus ce type de structure s'use et demande de l'entretien.
- ✓ Beaucoup d'installations se font en béton comme le skate Park de Cournon ; les nouvelles installations à Clermont se réaliseront en béton.
- ✓ Les jeunes sont très demandeurs de Skate Park qui est en plus très fédérateur (les parents accompagnent les enfants, les plus âgés aident les plus jeunes.) Dans le midi beaucoup de bourgs en sont équipés.

• **Questions diverses – Monsieur le Maire**

- Des conventions vont être établies avec les associations pour l'utilisation des locaux communaux.
- Vu l'état du site de Laschamps, une grosse opération de nettoyage est envisagée lorsque le temps le permettra.
- Monsieur le Maire rappelle que la population légale de la commune, selon les derniers chiffres de l'INSEE est de 3150 habitants.
- Monsieur Le Pont, signale le mauvais état du champ de foire et propose que celui-ci soit fermé le temps que le gazon puisse repousser.

°_°_°_°_°_°

La séance est levée à 20h50